

## Conseil départemental de l'Isère – Séance ordinaire

### Amendement présenté par le groupe Union de la Gauche Ecologiste et Solidaire (UGES)

#### RAPPORT DU PRÉSIDENT - DOSSIER N° 2022 SO1 C 09

#### Stratégie opérationnelle en faveur des cycles - Déclinaison du volet infrastructure

« Inclure les associations d'usagers et fédérations sportives agréées à la stratégie »

#### *Exposé des motifs*

Non polluant et peu cher, le vélo est un moyen de transport de plus en plus utilisé par les Iséroises et les Isérois pour leurs déplacements domicile-travail, pour leurs activités sportives ou de loisirs. L'amélioration du matériel et notamment l'arrivée du vélo à assistance électrique ont considérablement augmenté le nombre d'utilisateurs et les distances parcourues.

Pour accompagner et encourager ces nouvelles pratiques, il est dès lors nécessaire de réaliser les aménagements adaptés en zone urbaine, périurbaine et rurale pour favoriser cette pratique et assurer la sécurité des usagères et usagers.

Les routes départementales reliant les différents territoires isérois doivent s'inscrire dans cette démarche en proposant des aménagements cyclables de qualité, sécurisés et facilitant les mobilités de toutes et tous.

Le partage de la route et la sécurité routière devant être une priorité des collectivités territoriales, l'ensemble des acteurs empruntant ces équipements doivent être consultés lors de la définition des orientations. Les associations d'usagers et fédérations sportives agréées ont à ce titre développé une réelle expertise d'usage qu'il est nécessaire d'associer aux travaux et études.

#### *Amendement*

A la suite du quatrième paragraphe de la page 2 du rapport, ajouter après « Ils seront, selon le cas, portés en maîtrise d'ouvrage départementale ou réalisés avec une participation financière significative du Département » : « ***Il sera créé un comité de concertation et de suivi comprenant les associations d'usagers et fédérations sportives agréées. Ce comité se réunira au moins deux fois par an pour faire un point d'avancement du schéma cyclable (projets en cours et projets à venir) avec le Vice-Président en charge de la voirie et les services du Département, ainsi que les conseillers départementaux volontaires.*** »